DLP-9-12-77003448

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 88.35.55

ABONNEMENT ANNUEL 60,00 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 100 - 7 Décembre 1977

/ COLZA /

GROSSES ALTISES (larves)

Les sondages en culture réalisés par quelques correspondants permettent d'avoir quelques indications au niveau régional, mais toute décision de traitement ou de non traitement doit être précédée d'un contrôle des infestations parcelle par parcelle sur 50 pieds de colza au minimum : le seuil de traitement est de 2 à 3 larves en moyenne par pied.

Dans l'ensemble, les parcelles semées début Octobre sont très peu infestées , et on a intérêt à repousser une intervention éventuelle à la fin de la période hivernale; le faible développement végétatif des pieds de colza permettra encore à ce moment une très bonne efficacité du traitement sur les larves qui pourraient se développer entre temps.

Par contre les quelques parcelles semées courant septembre sont fortement infestées et doivent être traitées à l'occasion du redoux que nous connaissons actuellement, si aucune intervention n'a été faite fin Novembre.

/ MAIS /

PYRALE : MESURES de LUTTE PREVENTIVE

L'enfouissement profond (après broyage) des résidus de culture, permet de limiter considérablement les sorties de papillons au printemps suivant. Cette opération pourrait avantageusement être réalisée actuellement dans les parcelles en monoculture. Nous rappelons que les populations ont nettement augmenté en 1977, et que les risques seront donc élevés en 1978.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
" POITOU-CHARENTES " :

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 7 Décembre 1977 - Précédente Note : Bulletin N° 99 - 9.11.77

N° du papier de presse : 535 AD.

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur Gérant : P. JOURNET

P 307